



21 bis, rue de Bruxelles
75439 Paris Cedex 09
tél. : 01 48 78 25 00
www.agesa.org



Service diffuseurs
fax : 01 48 78 60 00
Courriel : diffuseurs@agesa.org



BORDEREAU R.A.C.D

BORDEREAU DECLARATIF TRIMESTRIEL DE LA COTISATION DE RETRAITE DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES ET AUTEURS DE FILMS (R.A.C.D)

Article L 382-12 du code de la sécurité sociale

Année 20__ . **IMPORTANT** : cochez la période acquittée

- 1^{er} trim. 20__ échéance : 15/04 3^{ème} trim. 20__ échéance : 15/10
 2^{ème} trim. 20__ échéance : 15/07 4^{ème} trim. 20__ échéance : 15/01

NB : LE BORDEREAU DECLARATIF RACD (FEUILLET 1) DOIT ETRE ACCOMPAGNE DE L'ETAT NOMINATIF DES BENEFICIAIRES DES DROITS (FEUILLET 2)

Numéro d'identification du dossier du producteur à mentionner lorsqu'il vous a été attribué par l'AGESSA

--	--	--	--	--	--

Numéro SIRET à mentionner obligatoirement

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Votre règlement ne doit pas comporter de cent d'euro

Réservé à l'AGESSA

Montant total des droits assujettis à la cotisation de retraite complémentaire de 8 %

€ x 8 % =

€

Montant total des droits assujettis à la cotisation de solidarité 1 %

€ x 1 % =

€

TOTAL A REGLER →

si vous réglez par virement, cochez cette case

€

210

Certifié exact, le

Cachet de la Société

Signature

Nom et qualité du signataire

IMPORTANT : Votre règlement (chèque ou virement) au titre de la cotisation RACD ne doit pas inclure d'autres cotisations et doit être libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'AGESSA.

